



INFOGÉA

La newsletter des organismes de gestion agréés
au service des petites entreprises et des indépendants

ALLIANCE FCGA UNASA



#6 du vendredi 31
mars 2023



À la une

Projet

ADOPTION DU PROJET DE LA LOI SUR LA RÉFORME DES RETRAITES

Le projet de loi de financement rectificative de la sécurité sociale (PLFRSS) pour 2023, portant réforme des retraites, a été définitivement adopté en dernière lecture par l'Assemblée nationale le 20 mars 2023 suite au rejet de deux motions de censure déposées par les députés sur le fondement de l'article 49, 3 de la Constitution. [Lire la suite...](#)



Infos fiscales

Plan d'épargne retraite (PER)

PRÉCISIONS SUR LA FISCALITÉ APPLICABLE EN CAS DE DÉCÈS DE L'ASSURÉ-SOUSCRIPTEUR D'UN PER

Depuis le 1er octobre 2019, le "plan d'épargne retraite" (PER) a été institué et a remplacé tous les dispositifs de retraite à cotisations définies existants (PERP, PERCO, PERE, contrats Madelin....) ([C. mon. fin., art. L 224-1 et s.](#)). [Lire la suite...](#)

Obligations déclaratives

LA DOUANE MET À JOUR LE CALENDRIER DE DÉPÔT DE LA DÉCLARATION EMEBI

Dans une note de référence mise en ligne le 8 février 2023, la Douane modifie ses commentaires sur l'enquête mensuelle statistique des échanges de biens intracommunautaires ([V. INFOGEA 1/2022](#)) et actualise le calendrier de dépôt de cette déclaration pour l'année 2023... [Lire la suite...](#)



TVA

LA TVA EN 2022

En 2022, les entreprises soumises à déclaration mensuelle de TVA ont généré un montant de TVA économique de 184 milliards d'euros, contre 169 milliards d'euros en 2021. Cette hausse de +8,9 % est directement liée à celle du chiffre d'affaires déclaré par les entreprises, qui a progressé de +14,5 % en 2022. [Lire la suite...](#)

Zoom professions libérales

LE BARÈME D'ÉVALUATION DES FRAIS DE VÉHICULES POUR 2022 EST REVALORISÉ DE 5,4 %



Le revenu imposable est déterminé en déduisant des recettes les frais nécessaires à l'acquisition du revenu évalués pour leur montant réel. [Lire la suite...](#)



Infos sociales

Congés

NOUVEAU CONGE FAMILIAL SPECIFIQUE AUX PARENTS D'UN ENFANT MALADE

La [loi n° 2021-1678 du 17 décembre 2021](#) visant à l'accompagnement des enfants atteints de pathologie chronique ou de cancer a créé un nouveau motif d'absence pour événement familial, d'une durée de **2 jours**, en faveur des salariés et agents publics dont l'enfant est atteint de ces pathologies (C. trav., [art. L. 3142-1, 5°](#) et [art. L. 3142-4](#)). [Lire la suite...](#)



Embauche

DUREE DE LA PERIODE D'ESSAI

Lors de l'embauche d'un salarié, une période d'essai est fixée dont la durée maximale est prévue par la loi (C. trav., art. L 1221-9) : 2 mois pour les ouvriers et les employés, 3 mois pour les agents de maîtrise et les techniciens, et 4 mois pour les cadres. [Lire la suite...](#)

Retraite

LE SOUS-COMPTÉ FRANÇAIS DU PRODUIT PANEUROPEEN D'ÉPARGNE-RETRAITE INDIVIDUELLE (PPEP) EST CREE

Un règlement européen (UE) 2019/1238 du 20 juin 2019 a créé le produit paneuropéen d'épargne-retraite individuelle (PPEP) qui est entré en vigueur le 22 mars 2022. Son objectif est de créer un produit d'épargne retraite portable entre les États membres. [Lire la suite...](#)



Infos juridiques

Crédits

TAUX DE L'USURE AU 1^{ER} AVRIL 2023

Entre le 1^{er} février 2023 et le 1^{er} juillet 2023, le taux de l'usure est révisé tous les mois, et non plus trimestriellement. Le taux de l'usure applicable à compter du 1^{er} avril 2023 vient d'être publié. [Lire la suite...](#)



Infos métiers

Tous secteurs d'activité

ANALYSES ET PERSPECTIVES 2022 / 2023

Le Réseau Cerfrance publie une nouvelle du livret "Analyses et Perspectives" sur les évolutions et les perspectives de développement des principaux secteurs d'activités... [Lire la suite...](#)



Architectes

L'ORDRE LANCE UNE ENQUÊTE SUR LES PRATIQUES ÉMERGENTES DU MÉTIER



Votre activité sort du cadre classique de l'architecture - conception de bâtiment et maîtrise d'œuvre ? Répondez au questionnaire en ligne initié par les écoles d'architecture pour mieux identifier les pratiques émergentes ! [Lire la suite...](#)

Bâtiment

PRÉCISIONS SUR LE CALENDRIER DU DISPOSITIF MON ACCOMPAGNATEUR RÉNOV'

Initialement prévue le 1^{er} avril, l'ouverture par l'ANAH de la procédure d'agrément des professionnels est reportée au 1^{er} juillet 2023. L'Ordre des architectes fait le point sur les prestations autorisées et les démarches pour obtenir l'agrément. [Lire la suite...](#)

Boulangers

BOULANGERIES RURALES : RÉANIMER LE COEUR DES CAMPAGNES

La boulangerie demeure pour les Français le commerce le plus important à avoir près de chez soi. Dans des communes rurales dépourvues de commerces où elle endosse un rôle social prépondérant, l'enjeu de la relève du boulanger après son départ dépasse largement celui de la fourniture de pain. [Lire la suite...](#)



Fleuristes / Paysagistes

LES MARCHÉ DES PARTICULIERS EN VÉGÉTAUX RECULE EN 2022

En raison de la baisse de leur pouvoir d'achat en 2022, les particuliers ont réduit leurs achats de végétaux, tant pour les végétaux d'intérieur que d'extérieur (ornement, potager) ou pour les végétaux de deuil (cimetières et obsèques). [Lire la suite...](#)



Métiers de bouche

L'INFLATION, QUEL IMPACT SUR LE FRIGO DES FRANÇAIS ?

Dans un sondage réalisé pour Sofinco par Opinionway en février 2023 auprès de 1032 personnes, les conséquences de l'inflation sur les habitudes des Français ont été évaluées... [Lire la suite...](#)



Chiffres et délais

Indices et taux

INDICE DES LOYERS DES ACTIVITÉS TERTIAIRES (ILAT) - 4^E TRIMESTRE 2022

Au quatrième trimestre 2022, l'indice des loyers des activités tertiaires s'établit à **126,66**. Sur un an, il augmente de **+6,46 %**, après +5,88 % au trimestre précédent.

Source : [INSEE, Inf. rap. 24 mars 2023](#)

INDICE DES LOYERS COMMERCIAUX (ILC) - 4^E TRIMESTRE 2022

Au quatrième trimestre 2022, l'indice des loyers des activités tertiaires s'établit à **126,66**. Sur un an, il augmente de **+6,46 %**, après +5,88 % au trimestre précédent.

Remarque : Rappelons que, pour les PME, la hausse de l'indice des loyers commerciaux a fait l'objet d'un plafonnement temporaire. La variation annuelle de l'indice des loyers commerciaux prise en compte pour la révision du loyer applicable aux PME est limitée pendant un an à 3,5 % maximum, jusqu'au 31 mars 2023 ([L. n° 2022-1158, 16 août 2022, art. 14](#)).

Source : [INSEE, Inf. rap. 24 mars 2023](#)

INDICE DU COÛT DE LA CONSTRUCTION (ICC) - 4^E TRIMESTRE 2022

L'indice du coût de la construction (ICC) s'établit à **2 052** au 4^e trimestre 2022.

Il est en hausse de **+0,74 %** sur un trimestre (après +3,61 % au trimestre précédent) et il augmente sur un an de **+8,80 %** (après +8,01 % au trimestre précédent).

Source : [INSEE, Inf. rap. 24 mars 2023](#)

INDICES DES LOYERS D'HABITATION (ILH) - JANVIER 2023

En France métropolitaine, les loyers (hors charges) pour les résidences principales (louées vides et dont l'usage principal est l'habitation) augmentent de **+1,4 %** entre octobre 2022 et janvier 2023, après +0,3 % entre juillet et octobre 2022.

Sur un an, ils augmentent de +2,0 % en janvier 2023, après +1,0 % en octobre 2022. Dans le secteur libre, la hausse est de +1,3 %. Dans le secteur social, elle est de +3,5 %.

Source : [INSEE, Inf. rap. 21 mars 2023](#)

CRÉATIONS D'ENTREPRISES - FÉVRIER 2023

En février 2023, le nombre total de créations d'entreprises tous types d'entreprises confondus rebondit (**+2,0 %** après -4,4 % en janvier).

Cette hausse est due au rebond des immatriculations de micro-entrepreneurs (+3,4 % après -1,6 %). Les créations d'entreprises classiques diminuent très légèrement (-0,2 % après -8,8 %).

En données brutes, le nombre total d'entreprises créées sur les douze derniers mois (mars 2022 à février 2023) augmente de +1,1 % par rapport à celui des mêmes mois un an plus tôt (mars 2021 à février 2022).

Source : [INSEE, Inf. rap. 24 mars 2023](#)

DÉPENSES DE CONSOMMATION DES MÉNAGES EN BIENS - FÉVRIER 2023

En février 2023, les dépenses de consommation des ménages en biens baissent sur un mois de **-0,8 %** en volume après une hausse de +1,7 % en janvier.

La consommation en biens alimentaires diminue (-1,2 %), tout comme celle en biens fabriqués (-0,9 %). La consommation d'énergie est quant à elle quasi stable (+0,1 %).

Source : [INSEE, Inf. rap. 31 mars 2023](#)